

[Texte]

Perhaps I will also be tabling with you a compendium that we have put together of provincial territorial initiatives. This is updated. We have a short version and a long version for your staff and members of the committee. We did the last call-around just last week to try to make sure we have as much information on the various activities that provincial and territorial governments are involved in. There is a lot going on.

While governments in Canada have been able to accomplish a great deal in co-operation with their many partners in the community, and Canada is considered by the western world, I think, as one of the countries that has played a leading role in focusing attention on the issue of violence, and violence against women is being increasingly recognized as a problem of global dimensions, a discussion of this violence has been on the agenda of all recent international meetings of women's affairs ministers and officials, including the United Nations, the Commonwealth, the Organization of American States and the Organization of Economic Co-operation and Development.

Unfortunately, each step we have taken in Canada and around the world to expose this problem has only uncovered the depth of ignorance of its root causes and the real measures that might prevent violence against women. So what must be done? First of all, it has become increasingly clear that just as no one woman or organization can grapple alone with violence, no government can effectively deal with violence against women without the co-operation of other levels of government and other groups in society, the voluntary sector, educators, the judiciary, professionals, researchers, and other interested groups and individuals.

• 1140

The elimination of violence against women in Canadian society requires a co-ordinated, multifaceted approach in order to deal with attitudes towards violence and the causes and consequences of this violence. We must continue to look at all sectors in a multi-disciplinary way. We know that services to survivors alone are not enough. More rigorous criminalization is not enough. Public education is not enough. Training members of the criminal justice system is not enough. There must be co-ordination and links between the various activities. This may require new processes and structures, and I welcome your suggestions as to how we might ensure improved co-ordination. I am not sure that we have it right. We have established structures, but I do not think we are really being able to bring it today in a kind of holistic way that might help us deal with it more effectively.

[Traduction]

Je déposerai peut-être également devant le Comité un recueil des initiatives provinciales et territoriales que nous avons préparé. Cette récapitulation est à jour. Elle existe sous une forme intégrale et sous une forme abrégée à l'intention des membres du comité et de son personnel de recherche. Pas plus tard que la semaine dernière, nous avons effectué les dernières demandes de renseignements pour nous assurer que nous disposions du maximum d'informations sur les diverses activités provinciales et territoriales. Il se fait beaucoup de choses.

Les gouvernements canadiens ont été en mesure de faire beaucoup de choses, en coopération avec leurs nombreux partenaires de la communauté. Le monde occidental considère le Canada comme l'un des pays qui a joué un rôle décisif pour attirer l'attention sur la question de la violence. De plus en plus, on reconnaît que la violence faite aux femmes constitue un problème de portée mondiale. La discussion de cette violence a figuré à l'ordre du jour de toutes les récentes réunions internationales de ministres et de fonctionnaires se préoccupant du dossier de la femme, y compris des Nations-Unies, du Commonwealth, de l'Organisation des États américains et de l'Organisation de coopération et de développement économiques.

Malheureusement, chaque mesure prise au Canada et dans le reste du monde pour mettre au grand jour ce problème n'a fait que révéler l'ampleur de l'ignorance de ces causes profondes et des mesures réelles qui pourraient prévenir la violence faite aux femmes. Alors, que faut-il faire? Tout d'abord, il devient de plus en plus clair que, tout comme aucune femme, et aucune organisation ne peut se battre seule contre la violence, aucun gouvernement ne peut s'occuper efficacement de la violence faite aux femmes sans la coopération des autres niveaux de gouvernement et des autres groupes de la société—le secteur des bénévoles, les enseignants, les magistrats, les professionnels, les chercheurs et d'autres groupes et individus intéressés.

L'élimination de la violence faite aux femmes dans la société canadienne exige une approche coordonnée, aux aspects multiples, afin que l'on s'occupe des attitudes envers la violence et des causes et des conséquences de cette violence. Nous devons continuer d'envisager tous les secteurs d'une manière multidisciplinaire. Nous savons qu'il ne suffit pas uniquement d'assurer les services aux victimes; que criminaliser plus sévèrement ne suffit pas; que l'éducation du public ne suffit pas; que former les membres du système judiciaire criminel ne suffit pas. Il faut qu'il existe une coordination et des liens entre les diverses activités. Cela peut nécessiter de nouveaux processus et de nouvelles structures, et je vous saurais gré de vos suggestions quant à la manière dont nous pourrions améliorer la coordination. Je ne suis pas certaine que l'on ait trouvé la bonne formule. Nous avons créé des structures, mais nous n'avons pas vraiment trouvé la formule globale qui nous permettra d'être plus efficaces.